



EXTRAIT DE DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL du 23 juin 2020

L'an deux mille vingt le 23 juin à 14h30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion pour l'approvisionnement en eau Potable de l'Ille-et-Vilaine s'est réuni, en séance ordinaire, à la mairie de Chartre de Bretagne, sous la Présidence de Monsieur Auguste FAUVEL.

Etaient présents : Messieurs Auguste FAUVEL, Yannick NADESAN, Philippe LETOURNEL, Jacques BENARD, Jean-Luc BOURGEAUX, Joseph BOIVENT, Jean RONSIN, Philippe BONNIN, Marc HERVE, Mesdames Sandrine ROL et Evelyne PANNETIER

Pouvoir : de M. MANGELINCK à M. NADESAN, de M. BELLOIR à M. FAUVEL, de M. SIELLER à M. LETOURNEL

Etaient absent(e)s ou excusé(e) : Madame Valérie FAUCHEUX, Messieurs Nicolas BELLOIR, Joël SIELLER, Jean-Luc MANGELINCK,

Assistaient également : Messieurs Jean-Jacques LEON Comptable public, Jean-Luc OHIER Suppléant EPSM, Madame Véronique PERRATON, MM. DECONCHY et TROUSLARD du SMG35

Secrétaire de séance : Monsieur Philippe LETOURNEL

Nombre de Membres du Comité présents : 11

Nombre de Membres du Comité votants : 14

Date de la convocation : le 15 juin 2020

ADMINISTRATION GENERALE

N°20/06/01 Approbation du compte rendu du comité du 3 mars 2020

Comité syndical du 23 juin 2020

N°20/06/01 Approbation du compte rendu du comité du 3 mars 2020

Rapport,

Vu qu'aucune remarque n'a été faite sur le compte-rendu du comité syndical du 3 mars 2020

J'ai l'honneur de vous demander, mes chers collègues, de bien vouloir :

1°) ENTERINER le dit compte-rendu.

Les conclusions du rapport sont adoptées à l'unanimité

Fait à Rennes, le 23 juin 2020

Le Président

Auguste FAUVEL

